



Bienvenue

Commune de Jugon les Lacs Etang du Vau Déhy



- CARTE de PÊCHE OBLIGATOIRE
- Pêche 2^e Catégorie
- Superficie 0,1 Ha
- Zone de pêche accessible aux PMR
- Pêche uniquement aux leurres
- 1 ligne autorisée
- REMISE À L'EAU DES POISSONS OBLIGATOIRE

Etang du Vau Déhy

La communauté de communes Arguenon-Hunaudaye, la Région Bretagne, le Conseil général, la Fédération de Pêche des Côtes d'Armor et l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique de Jugon-Les-Lacs sont heureux de vous accueillir sur le parcours **Découverte** de l'étang du Vau Déhy.

Ce site, ouvert à tous les pêcheurs, est également conçu pour répondre aux attentes des pêcheurs débutants. Pour cela, sa valorisation a fait l'objet d'aménagements afin de favoriser l'accès aux rives et la qualité de pêche. Une réglementation spécifique s'applique sur cet étang. **La pêche est limitée à une canne par pêcheur et tous les poissons doivent être remis à l'eau après capture.**



- Camping
 - Abris / Préau
 - Zone de pêche
 - Pique-nique
 - Zone de pêche Accessible PMR
 - Piscine
 - Parking PMR
 - Information
 - Mare pédagogique
 - WC
 - Restaurant
- Respectez ce site, ne laissez pas vos déchets dans la nature.

Quels poissons ?

Je peux pêcher ce poisson toute l'année

La Carpe



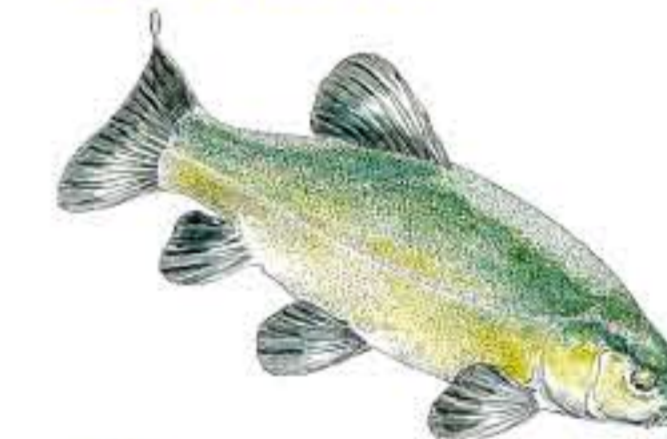
Le Gardon



Le Rotengle



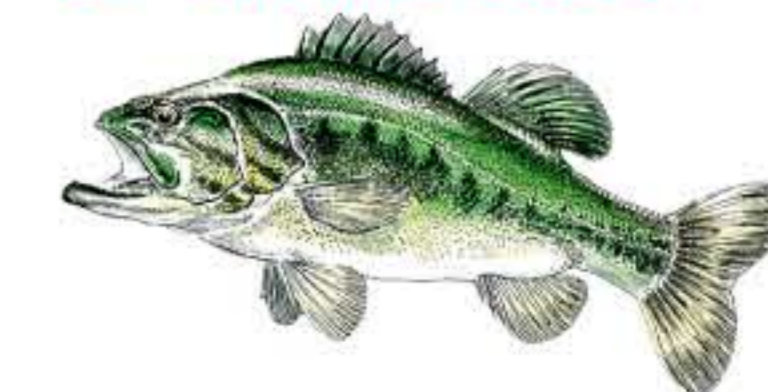
La Tanche



La Perche



Le Black Bass



Le Brochet



Je peux pêcher ce poisson du 1er mai au dernier dimanche de janvier

Ce site abrite de nombreuses autres espèces sauvages



Le Héron cendré



La Libellule déprimée



Le Martin-pêcheur



La Poule d'eau



Le Ragondin



La Salamandre Tachetée



Où se procurer sa carte pêche ?

Consultez la liste complète des dépositaires sur www.federation-peche22.com ou au dos de ce panneau

Votre carte de pêche sur internet : www.cartedepeche.fr



Information : Fédération des Côtes d'Armor pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique 02 96 68 15 40
Maison Pêche et Nature des Côtes d'Armor 02 96 50 60 04

projet réalisé par :



Côtes d'Armor le Département

